



www.chevrieres42.fr

Compte rendu Conseil Municipal du 19/05/2017

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 19 mai 2017 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Présents : Norbert DUPEYRON, Marie Joëlle PERRET, Louis ROUSSET, Joël VOS, Bruno BASSON, Raphaël BASSON, Béatrice CHALENDARD, Christophe DUMAS, Sylvie DUMOULIN, Hervé GAGNARD, Marie JACQUIN, Nicole MARQUET, Thierry PERRET, Nicole VENET.

Absent excusé : Néant

1) SIEMLY (Syndicat Mixte des Eaux Des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier) :

Adhésion d'une nouvelle commune et modification du périmètre du syndicat

Lors de la séance du 26 avril 2017, le comité syndical a validé l'adhésion de la commune de RIVERIE au 01/01/2018. Les statuts du syndicat pour la prise en compte de l'extension de son périmètre sont à modifier en conséquence.

Après discussion, le conseil municipal approuve :

- La modification des statuts
- La prise en compte de l'adhésion de Riverie au 01/01/2018.

2) Dissolution CCFL

Lundi 15 mai 2017 à 20 h 30, s'est tenu un dernier conseil de la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais (CCFL). A l'ordre du jour :

- Approbation des CA 2016 et CG 2016
- Délibération pour acter la répartition des actifs pour Hurongues et le SIMOLY
- Délibération pour acter la répartition des actifs de la CCFL
-

A la majorité de 20 voix sur 29 votants (9 abstentions et 0 contre), les élus du conseil communautaire ont validé l'accord présenté pour la répartition de l'actif passif de la CCFL.

Au premier janvier 2018, sept communes de l'actuel Forez-Est : Châtelus, Chevrières, Grammond, Saint-Denis sur Coise, Maringes, Viricelles et Virigneux rejoindront la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL)

A son tour, le conseil de la commune de Chevrières, comme ceux des neuf autres communes de la CCFL, doit délibérer sur cette répartition et dissolution de la CCFL et acter le retour de ces communes dans les Monts du Lyonnais.

Une présentation est faite aux élus :

- Des délibérations prises, lors de conseils syndicaux des mercredis 26 et jeudi 27 avril, pour la dissolution des syndicats de Hurongues (piscine, camping, tennis) et du SIMOLY

(Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais) est faite aux élus. La CCFL contribuait financièrement au fonctionnement de ces deux syndicats.

- De l'étude conduisant à la répartition de l'actif et du passif de la CCFL

Après avoir pris connaissance de ces informations et échangé une nouvelle fois sur cette question de l'intercommunalité, les élus valident à l'unanimité la répartition de cet actif passif de la CCFL et réaffirme une fois encore leur volonté de rejoindre les Monts du Lyonnais, territoire correspondant plus à leur bassin de vie.

Une Commission Départementale de Coopération Intercommunale a été invitée par Mr le Préfet de la Loire à se réunir le jeudi 29 juin pour rendre son avis sur le retour de ces sept communes Ligériennes au sein de son territoire d'attache, les Monts du Lyonnais.

3) Jurés d'assises

Les élus ont procédé au tirage au sort de neuf personnes pour les jurés d'assise. Ces dernières seront informées par courrier.

4) Assainissement

Louis ROUSSET informe le conseil de l'avancement du travail sur l'épandage des boues de l'ancienne lagune du Guichard.

A ce jour, quatre agriculteurs sont d'accord pour prendre ces boues sur leurs terrains.

Un dossier pour valider ce plan d'épandage sera présenté aux services de l'état début juin.

L'épandage devrait être réalisé courant août.

5) Divers

Elections législatives : **Dimanches 11 et 18 juin 2017.**

Ouverture du bureau de vote de 8 à 18 heures.

Vacances d'été :

- L'agence postale sera fermée du 07 au 26 août 2017 inclus
- Le secrétariat de mairie sera fermé :
 - o Du 03 au 22 juillet 2017 inclus
 - o Du 14 au 19 août 2017 inclus

Jardins collectifs : il reste un lot disponible. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie.

Fleurissement : Inscriptions au concours 2017 jusqu'au 10 juillet auprès du secrétariat de mairie :

Tél. 04.77.94.02.50 ou E-mail mairiechevrieres@orange.fr

La commission fleurissement aimerait faire participer au jury, des jeunes de 10 à 14 ans, pour le concours des maisons fleuries.

Si tu aimes la nature, les fleurs et que tu aies envie de participer à ce jury merci de te faire connaître en mairie.

Bonnes pratiques : rappel de l'arrêté préfectoral réglementant certains travaux de jardinage ou bricolage susceptibles de créer une gêne pour le voisinage (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) qui sont autorisés comme suit :

- jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

En aucun cas les déchets de tontes ne doivent être mis dans les sacs poubelles. Ils doivent être emportés à la déchetterie de Chazelles sur Lyon ou être utilisés pour faire du compost.

Course cycliste Critérium du Dauphiné

Pour l'édition 2017, le critérium du Dauphiné passera dans notre village le **dimanche 04 juin**. Le passage des coureurs est prévu entre 11 heures et 12 heures.

Les coureurs arriveront de Fontanès et traverseront le village en direction de Saint-Galmier. Pour cette manifestation sportive de niveau national, des arrêtés municipaux seront pris, de façon à interdire le stationnement et la circulation sur la route départementale 6 (RD6) Nous vous demandons de bien vouloir les respecter et de prendre vos dispositions pour ce matin-là.

Le stationnement sera interdit le long de la RD 6 pour le dimanche matin 04 juin de 7 h à 12 heures. La circulation sera également interdite dans le sens contraire à la course.

Un courrier sera adressé à chaque riverain de la RD6

Travaux électriques : une coupure d'électricité est prévue le 15 juin de 8h30 à 10h30 à Savigneux.

INSEE : une enquête sur les ressources et conditions de vie des ménages aura lieu du 02 mai au 24 juin 2017. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE, chargé de les interroger, prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. Certaines personnes ayant déjà participé aux collectes précédentes connaissent déjà ce dispositif.

Assemblées générales :

- de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural) le jeudi 15 juin à 20h00 à la maison des tilleuls à Chazelles sur Lyon.
- du SSIAD (service de soins à domicile) le lundi 19 juin à 20h à l'hôpital à Chazelles sur Lyon.

L'AFPC (association foot) recherche des bénévoles, notamment pour le traçage du terrain. Si intéressé, bien vouloir contacter René VILLEMAGNE : 04.77.94.26.68

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 30 juin 2017 à 20 h 30.

Dates à retenir :

Vendredi 2 juin : de 17 à 19 h à la salle des fêtes de St Médard : inscriptions pour le centre aéré de juillet pour les enfants de 4 à 12 ans.

Vendredi 9 juin à 20h à la salle polyvalente : Assemblée générale de Familles Rurales.

Dimanche 11 juin : Vide grenier organisé par l'OGEC et l'APEEC

AGENDA

Vide grenier à l'école de Chevrières

Possibilité de restauration sur place :

- Barbecue
- Frites
- Crêpes
- Buvette

RENSEIGNEMENTS

06 62 45 24 35

06 68 33 32 06

2€ le mètre sans réservation

VIDE GRENIER

Dimanche 11 juin 2017 de 6h à 17h

Vente non alimentaire uniquement

ORGANISE PAR L'APEEC ET L'OGEC
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.

11 juin



Samedi 8 juillet : Pour sa quatrième édition Lylli organise le samedi 08 juillet à 20 h 30 en l'église de Chevrières, un concert chanté : " Voyage vocal du baroque au XXe".

Choeur, soprano solo et violoncelle.

Achat des billets : réservation possible en ligne ou à l'office de tourisme de Chazelles

www.festivallyly.fr

Office de tourisme de Chazelles sur Lyon

9, place J.B. Galland – 42140

Tel : 04.77.54.98.86

Escales découvertes : Pour ces deux journées : RDV à 15 h sur la place de l'église et Inscription obligatoire au 04.77.54.98.86.

- **1^{er} juillet** : Avec l'association LIANE, découvrez la nature autrement. Une balade contée au cœur de la nature accompagnée d'un découvreur de biodiversité, pour observer la faune et la flore de nos campagnes.
- **Lundi 24 juillet** : Escale découverte chez Mr M CARTERON pour la découverte des chevaux et de leurs poulains.

16 et 17 septembre : A l'occasion des journées du patrimoine, l'association PHIAAC organise son deuxième festival sur l'orgue et les églises de nos villages des Monts du Lyonnais.

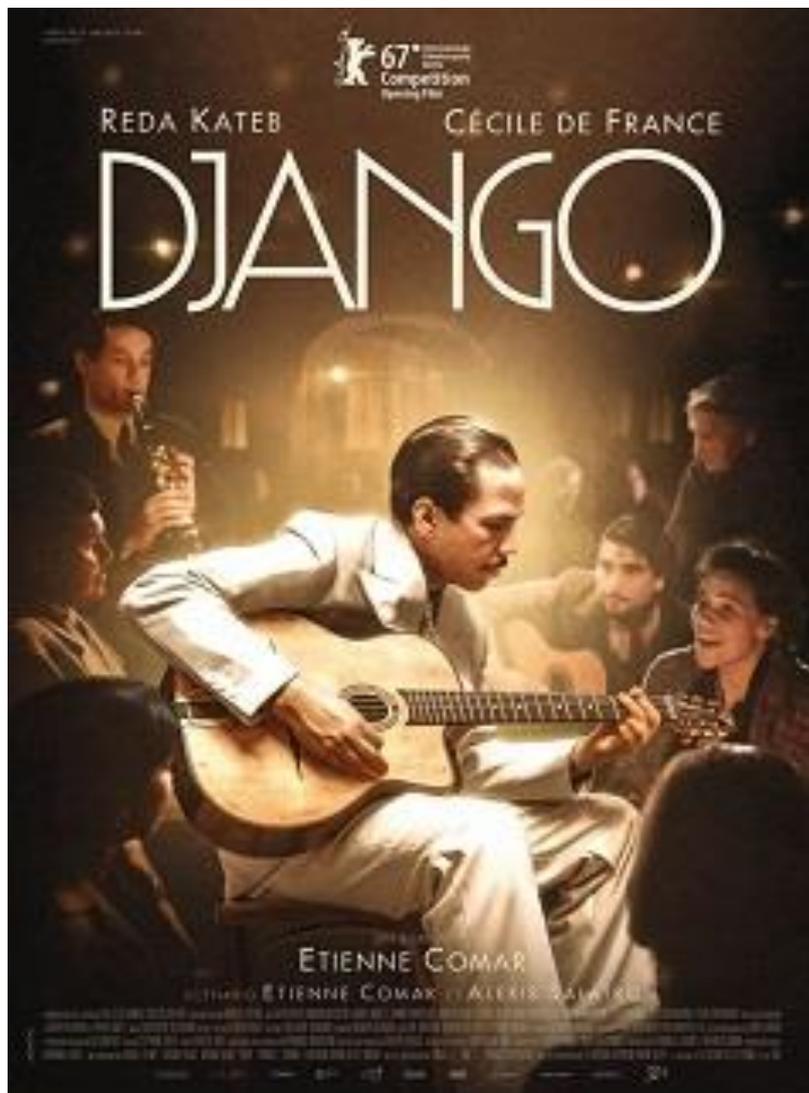
- **Vendredi soir 15 juin** à 20h30 à la salle polyvalente **Diaporama musical** sur la vie d'un facteur d'orgue "Athanase DUNAND"
- **Samedi 16 et dimanche 17** : exposition à la Chapellerie de Chazelles et à la salle de Saint Symphorien sur 32 églises des communes des monts du lyonnais.
- **Dimanche 17 septembre** : ouverture de l'église de 10h à 17h30 en visite libre et visites guidées à 14h30 et à 16h30.

CINEMA numérique

Mardi 6 juin 2017 à 20H30 à la salle polyvalente

Proposé par le Comité Culture et Loisirs

ADULTES 4€50 / ENFANTS JUSQU'A 16 ANS 3€ / CARTE M'RA 1 €



DJANGO

français / Réal. Etienne Comar

Avec Reda Kateb, Cécile de France, Beata Palya

Sortie le 26 avril 2017 / Durée 1h 55min

Biopic

En 1943 pendant l'occupation allemande, le tzigane Django Reinhardt, véritable "guitare héros", est au sommet de son art. Chaque soir il fait vibrer le tout Paris aux Folies Bergères avec sa musique swing alors qu'en Europe, ses frères sont pourchassés et massacrés. Lorsque la propagande allemande veut l'envoyer à Berlin pour une série de concerts, il sent le danger et décide de s'évader en Suisse aidé par une de ses admiratrices, Louise de Klerk. Pour passer, il se rend à Thonon-les-Bains, sur les bords du lac Léman, avec sa femme enceinte,

Naguine et sa mère Negros. Mais l'évasion est plus compliquée que prévue, Django et ses proches se retrouvent plongés dans la guerre. Pendant cette période dramatique, il n'en demeure pas moins un musicien exceptionnel qui résiste avec sa musique, son humour, et qui cherche à approcher la perfection musicale...